



VOICE ASBL

RAPPORT D'ACTIVITES 2005

Bruxelles, Avril 2006

Voluntary Organisations in Cooperation in Emergencies (VOICE)
Avenue Louise 43, B-1050 Brussels, Belgium
Tel: +32 (0)2 541 1360 - Fax: +32 (0)2 534 9953

E-mail: voice@skynet.be - Web: www.ngovoice.org

TABLE DES MATIERES

1. Introduction	p. 3
2. Renforcer la pertinence au bénéfice des membres de VOICE	p. 4
3. Influencer les procédures et les politiques de l'aide humanitaire de la CE	p. 6
4. Un partenaire actif du secteur humanitaire dans son ensemble	p. 11
5. Développement organisationnel du réseau	p. 13
6. La structure de VOICE	p. 15
7. Les membres de VOICE	p. 18

1. INTRODUCTION

Retour en 2005. Le tsunami ainsi que le tremblement de terre au Pakistan n'ont pas seulement fait les gros titres de la presse; ils ont aussi eu une influence considérable sur les politiques européennes et sur les acteurs humanitaires. L'Union européenne a décidé de renforcer ses capacités de gestion des crises, et l'armée ainsi que la protection civile se sont investies davantage dans les questions humanitaires. Suite au tsunami, le public et les responsables politiques ont dirigé leur attention sur la redevabilité et la transparence du secteur des ONG. Pendant les 25 dernières années, les acteurs humanitaires ont apporté leur aide dans le monde entier lors des crises humanitaires importantes. Pourtant, l'ampleur du tsunami a imposé nombre de défis professionnels au secteur des ONG lui-même.

C'est dans ce contexte que le tsunami a été un pilier thématique autour duquel VOICE a été particulièrement actif. Le réseau, en tant que principal interlocuteur de l'aide humanitaire à l'égard de la Commission européenne, a étroitement suivi ces développements afin de consigner l'impact que ces tendances pourraient avoir sur l'avenir de l'aide humanitaire européenne et sur le rôle des ONG. Ses membres, ainsi que d'autres ONG, ont également décidé de rendre compte du travail et de la valeur ajoutée des ONG européennes dans l'aide apportée après le tsunami.

VOICE représente les intérêts de ses membres et est un partenaire actif du secteur humanitaire dans son ensemble. L'Union européenne est devenue un acteur mondial important. En conséquence, il y a eu une demande croissante pour l'expertise que VOICE a acquise sur les questions de l'aide humanitaire européenne et de la gestion des crises. En dehors de l'Union européenne, les efforts pour réformer le système humanitaire sont constants et VOICE, ainsi que les autres réseaux d'ONG humanitaires, suit ce processus via ses contacts avec l'ONU.

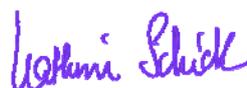
Cette année-ci, plusieurs changements dans l'organisation de VOICE, ont créé de réelles opportunités pour le réseau. Les membres de VOICE ont approuvé un nouveau Plan stratégique pour les trois prochaines années. Ils ont aussi élu un nouveau président : M. Paul Grossrieder, ancien directeur général du CICR. La longue expérience de Paul dans le secteur humanitaire a déjà contribué à la mise en avant du réseau. Elle a également permis d'accroître la visibilité des principes humanitaires au niveau politique de l'Union européenne. Autre point important, VOICE a obtenu une subvention considérable d'ECHO pour un projet qui vise à consolider les capacités de ses membres et des ONG partenaires d'ECHO. De plus, VOICE a décidé de renforcer sa communication externe et a pu constater que ses membres accordaient un intérêt actif à ces activités.

En route vers 2006. A ce jour, le jugement général des médias et des nombreuses évaluations a été positif en ce qui concerne l'immense contribution des ONG aux efforts d'aide humanitaire après le tsunami. Les membres de VOICE ont tirés de nombreux enseignements de cette expérience et chercheront sans cesse à améliorer leur professionnalisme et la qualité de leur travail. Les ONG humanitaires mettront aussi en commun leurs expériences lors du processus de réforme du système humanitaire dans son ensemble en cours, processus qui a été amorcé par l'ONU.

Le secteur humanitaire devenant une «entreprise» qui attire de plus en plus d'acteurs, l'impartialité et l'indépendance des ONG restent des questions cruciales au niveau européen et mondial. VOICE continuera donc à se concentrer sur l'importance des principes humanitaires, à maintenir des contacts avec le CICR et à suivre les tendances dans la gestion des crises européennes. Il faut également porter plus d'attention à la défense des intérêts humanitaires. Enfin, il convient de souligner qu'il est urgent de trouver des solutions politiques viables afin d'éviter que d'autres populations ne dépendent de l'aide humanitaire et que d'autres crises ne soient oubliées. VOICE, avec ses membres, s'engage fermement à se faire entendre.



Paul Grossrieder
Président



Kathrin Schick
Directrice

2. RENFORCER LA PERTINENCE AU BÉNÉFICE DES MEMBRES DE VOICE

VOICE est le principal interlocuteur entre les ONG humanitaires européennes et la Commission européenne.

Sa relation avec ECHO se base sur le partenariat et le dialogue. La nouvelle version du Contrat cadre de partenariat (CCP) entre ECHO et ses partenaires est entrée en vigueur en janvier 2004.

Le travail autour du CCP constitue l'un de principaux piliers d'activités du réseau. Afin de suivre la mise en œuvre du CCP, VOICE a facilité la mise en place du nouveau « Watch Group » pour le CCP. Le Watch Group a fait le point sur les difficultés opérationnelles rencontrées par les ONG en raison des exigences du CCP. Il a également organisé plusieurs formations au CCP.

Le secrétariat a initié un projet financé par la « Grant Facility Action » qui vise à renforcer la capacité de gestion de toutes les ONG partenaires d'ECHO afin de soutenir ses membres

1. Programme de subvention ECHO

En septembre, VOICE a réussi à obtenir un projet important grâce au programme de subvention ECHO. Ce projet appelé « *Amélioration du réseau* » a pour objectif de renforcer les capacités des ONG et la possibilité de mise en réseau des ONG humanitaires, en leur fournissant la formation nécessaire et en consolidant le réseau de VOICE ainsi que leurs stratégies politiques et capacités institutionnelles. Toutes les ONG partenaires d'ECHO peuvent participer aux activités. Le projet durera onze mois.

Le projet comprend des activités telles que des séminaires, des tables rondes et des réunions de groupes de travail *ad hoc* sur les sujets humanitaires pertinents. La formation au Contrat cadre de partenariat (CCP) a eu beaucoup de succès parmi les ONG partenaires d'ECHO.

2. Suivi de la mise en oeuvre du contrat cadre de partenariat d'ECHO

En 2004, VOICE s'est occupé de reconstituer un nouveau « Watch Group » (WG) CCP, responsable du suivi de la mise en œuvre du nouveau CCP au nom de tous les partenaires d'ECHO. VOICE a joué un rôle crucial de facilitateur dans le processus de consultation entre ECHO et ses partenaires pendant l'exercice 2005.

Le WG, constitué d'environ de 40 ONG, a suivi la mise en œuvre du CCP et a identifié les problèmes principaux auxquels les ONG sont confrontées lorsqu'elles sont opérationnelles sur le terrain. L'accent a été placé sur les règles d'approvisionnement et sur le développement de directives pratiques permettant de les interpréter. Tout au long du processus continu de consultation, le groupe a rassemblé des exemples, échangé des expériences et fourni une contribution régulière en termes de contenu. Il a ensuite fait des suggestions et des propositions qu'il a discutées avec l'Unité d'ECHO en charge des ONG, avec qui VOICE a établi une excellente relation de travail. Les préoccupations principales ont été discutées lors de réunions et ont été partagées avec les représentants des Etats Membres.

En 2005, le Watch Group et la Task Force du CCP se sont réunis 16 fois en 2005 :

Le 8 février (TF), le 24 février (TF), le 22 mars (TF), le 7 juin (TF), le 5 juillet (TF), le 12 juillet (WG), le 9 août (TF), le 14 septembre (TF), le 23 septembre (TF), le 3 octobre (TF), le 5 octobre (TF), le 12 octobre (TF), le 7 novembre (WG), le 10 novembre (TF), le 16 novembre (TF), le 1^{er} décembre (WG). Il y a eu sept réunions avec ECHO.

Parallèlement à ce processus, le WG a rédigé un document intitulé *ECHO-ONG Contrat cadre de partenariat – Pour un partenariat renforcé*. Ce document, ainsi qu'un autre document intitulé *Document de référence pour la révision de l'Annexe V*, est un document récapitulatif dans lequel les ONG partenaires d'ECHO examinent la mise en œuvre du Partenariat et analysent par elles-mêmes la mise en œuvre pratique du nouveau CCP, environ deux ans après son entrée en vigueur. Ces documents ont été tous deux présentés au directeur général d'ECHO, lors de la réunion annuelle des partenaires organisée par ECHO.

En outre, VOICE s'est assuré, via son site Internet, que tous les partenaires d'ECHO aient accès à l'information concernant les consultations en cours. Entre-temps, les membres de VOICE ont été régulièrement informés grâce à des communications internes et au soutien du secrétariat de VOICE.

Le WG du CCP a été récompensé de ses efforts. En effet, il y a eu des améliorations des directives du CCP, ainsi que d'un certain nombre de questions techniques clés relatives au nouveau projet Annexe V, qui est en discussion au sein d'ECHO en ce moment même. Le rôle important du WG du CCP et de VOICE a été confirmé une fois de plus par le fait que, pour la première fois, les partenaires ont pu présenter leur point de vue lors de la conférence annuelle des partenaires d'ECHO en décembre 2005.

3. Organisation des formations au CCP pour les ONG

Le nouveau CCP est entré en vigueur lorsque la Commission européenne a mis en place sa nouvelle réglementation financière et les dites règles de mise en œuvre. En conséquence, l'adaptation aux nouvelles règles et procédures des subventions opérationnelles d'ECHO a été un défi important pour les ONG. VOICE, en collaboration avec le groupe italien Solinet, a organisé des sessions de formation au CCP afin de soutenir la capacité interne de ses membres et d'autres ONG partenaires d'ECHO. Lors des deux formations organisées au premier semestre, plus de 29 organisations ont reçu une introduction sur l'utilisation du nouveau CCP. Ces sessions ont eu tant de succès que VOICE a décidé d'offrir cette formation aux ONG partenaires d'ECHO sur une longue période. Ces sessions de formation sont l'un des piliers principaux du projet « Grant Facility » que VOICE met en œuvre actuellement. Deux de ces formations ont eu lieu cet automne et 33 responsables de secteur venant de 20 ONG y ont participé.

En 2005, VOICE a organisé quatre sessions de formation au CCP :
les 9 et 10 mars, les 28 et 29 juillet, les 27 et 28 octobre et les 15 et 16 décembre.

L'accroissement de la capacité de formation de VOICE, grâce au soutien d'ECHO, s'est révélé très pertinente pour les ONG humanitaires.

Les ONG ont déclaré que leurs connaissances du CCP s'étaient améliorées. En 2005, un total de 80 personnes venant de 50 ONG ont suivi une formation sur le CCP. La plupart des participants sont devenus des « multiplicateurs » au sein de leur organisation. De plus, le feedback concernant la pertinence des sessions de formation a été très positif.

VOICE est reconnaissant à l'organisation italienne punto.sud pour son apport à cet effort.

4. Autres activités en collaboration avec ECHO

L'année dernière, il y a eu beaucoup de changements au niveau de la direction générale d'ECHO. VOICE a donc concentré ses efforts pour établir un contact et de bonnes relations de travail avec la nouvelle direction.

Michel Arrion, l'ancien responsable d'ECHO 4, a présenté les défis imposés à l'aide humanitaire de l'UE lors de la table ronde de VOICE pour les ONG humanitaires à Paris. VOICE a aussi eu

des échanges réguliers à la fois avec l'unité responsable des ONG et les secteurs d'évaluation, ainsi qu'avec l'unité d'audits d'ECHO.

Au cours de l'année, VOICE a maintenu des contacts réguliers avec de nombreux responsables géographiques d'ECHO afin que les membres soient informés de la situation dans différents pays. VOICE a aussi fait un rapport des plans globaux sur le Soudan, le Burundi et la RD du Congo. Le réseau a aussi été invité à plusieurs réunions de l'ONU organisée par ECHO, notamment une réunion sur l'Afghanistan.

L'année dernière, ECHO a initié une série d'études sur divers sujets humanitaires tels que le SIDA-VIH, l'eau et l'hygiène, les questions interdisciplinaires, le Corps volontaire européen d'aide humanitaire, et le contrôle de qualité des médicaments et des fournitures médicales. Les termes de référence de ces études incluent VOICE comme l'un des participants principaux. Le secrétariat de VOICE s'est donc particulièrement appliqué à exposer aux consultants les compétences spécialisées et les bonnes pratiques qui existent parmi ses membres.

La collaboration de VOICE a particulièrement bien fonctionné concernant l'étude du Corps volontaire européen d'aide humanitaire (CVEAH) et à l'évaluation article 20 d'ECHO (voir plus bas).

5. Promotion de la qualité et des normes dans le secteur de l'aide humanitaire

Avec à son bulletin d'information, *VOICE OUT LOUD*, paru en novembre 2005, VOICE a souligné que le secteur des ONG humanitaires s'efforce en permanence d'être professionnel, d'améliorer la qualité de son travail, sa transparence et sa redevabilité.

La publication se concentre sur cette question en accentuant les différentes initiatives de qualité existant dans le secteur.

Le bulletin d'information a été envoyé aux décideurs européens et aux autres parties prenantes du secteur humanitaire. Outre la distribution électronique, plus de 400 copies papier ont été distribuées au niveau européen.

VOICE s'est aussi chargé de promouvoir régulièrement auprès de ses membres les progrès des différentes initiatives de qualité et a continué sa participation active dans le Comité de gestion du projet Sphère et a assisté à la réunion semestrielle d'ALNAP. VOICE a assisté à la présentation de l'initiative française pour améliorer davantage la qualité du travail des ONG françaises. Etant donné sa présence dans la plupart des Etats membres de l'UE, VOICE a été capable de promouvoir le « Guide Synergie Qualité – propositions pour des actions humanitaires de qualité » auprès de l'ensemble des ONG européennes.

3. INFLUENCER LES PROCEDURES ET LES POLITIQUES DE L'AIDE HUMANITAIRE DE LA CE

La mise au point de stratégies politiques et de plaidoyers pour soutenir les questions importantes de l'aide humanitaire est un autre pilier des activités de VOICE.

VOICE et ECHO partagent un intérêt commun pour des sujets tels que l'importance des principes humanitaires, la nature apolitique de l'aide humanitaire européenne et son avenir, ainsi que les fonds octroyés annuellement à l'aide humanitaire européenne. VOICE a donc établi un échange régulier au niveau politique et institutionnel avec ECHO.

Lorsque l'idée de créer un Corps volontaire européen d'aide humanitaire (CVEAH) a été exposée dans le traité constitutionnel de l'UE, les membres de VOICE se sont montrés sceptiques. Lorsqu'ECHO a entamé une étude sur le CVEAH l'an dernier, le réseau a mis en place un groupe de travail pour apporter sa contribution au rapport et exprimer ses préoccupations.

L'implication des ONG dans le tsunami est naturellement aussi devenue un thème pour le réseau. À la fin de l'année, la valeur ajoutée de la contribution des ONG à l'aide humanitaire a été consignée. Le tsunami a aussi été une occasion pour la Commission européenne de développer un certain nombre d'initiatives de renforcement des capacités de crises, telle que l'aide humanitaire. Dans l'intérêt de ses membres, VOICE a cherché à suivre le processus, à analyser ces développements et à informer ses membres en conséquence.

1. Renforcement du partenariat avec ECHO

Tout au cours de l'année, VOICE a régulièrement eu des contacts formels et informels avec la direction et le personnel d'ECHO (principalement au niveau des chefs d'unités). Ces contacts ont permis au réseau de se mettre dûment à jour en ce qui concerne les derniers développements opérationnels, décisionnels et procéduriers au sein d'ECHO. En outre, VOICE est devenu le principal interlocuteur entre les ONG humanitaires et la Commission européenne grâce à un certain nombre d'événements importants décrits ci-dessous.

VOICE a établi des contacts avec le Commissaire européen à l'aide humanitaire. Au printemps, la directrice de VOICE a rencontré le Cabinet. En septembre, le président et la directrice de VOICE ont rencontré Louis Michel, le Commissaire à l'aide humanitaire. Cette rencontre a été le premier échange de points de vue entre le président de VOICE et le Commissaire. Ils ont, entre autres, discuté de la pertinence des principes humanitaires de l'aide humanitaire et de l'importance du renforcement des petites et moyennes ONG, particulièrement dans les nouveaux Etats membres. VOICE a également évoqué les problèmes et le fardeau administratif que le Règlement Financier et le nouveau CCP imposent aux ONG partenaires d'ECHO.

En novembre, le Conseil d'administration de VOICE (SCHA) a rencontré ECHO au nom du réseau pour la réunion annuelle de dialogue stratégique. Cette réunion a été l'occasion pour un échange informel annuel entre les deux parties. ECHO a présenté sa stratégie pour 2006. La discussion a également porté sur d'autres questions stratégiques telles que la visibilité, le rôle de la protection civile dans les interventions d'aide humanitaire, et le statut actuel du partenariat avec la Direction Générale de l'aide humanitaire.

La conférence annuelle des partenaires d'ECHO s'est tenue à Bruxelles en décembre. À son stand d'information, VOICE a distribué aux participants les derniers documents d'information, tels que le bulletin d'information, le rapport sur le tsunami et le dossier rédigé par le WG du CCP. Plus de 200 copies du rapport sur le tsunami et du bulletin d'information ont été distribuées. Lors de la séance plénière de la conférence, VOICE est intervenu pour donner son opinion sur le partenariat entre ECHO et les ONG. C'est la première fois qu'une telle intervention a eu lieu dans le cadre de cet événement annuel organisé par ECHO. Cette intervention a confirmé le statut de VOICE en tant que réseau et a créé un précédent pour les conférences à venir.

2. Contribution à l'évaluation d' ECHO

ECHO fait actuellement l'objet d'une évaluation. Cette évaluation est le suivi de l'évaluation dite « Article 20 » d'ECHO menée en 1999. Cette évaluation vise à examiner la façon dont ECHO a mis en œuvre les recommandations de l'évaluation de 1999 sur la période 2000-2005. La mise en œuvre des exigences imposées par le programme de réforme de la Commission européenne est également étudiée. Les consultants examinent aussi comment ECHO met en œuvre les exigences des trois C (coordination, complémentarité et cohérence) auxquelles la coopération au développement de l'Union européenne du traité de Maastricht fait référence. Enfin, la mise en œuvre de l'initiative « Good Humanitarian Donorship » est aussi évaluée.

Les résultats de cette évaluation pourraient avoir une influence sur la manière dont l'aide humanitaire européenne sera mise en œuvre à l'avenir. VOICE a donc accueilli favorablement l'offre qui lui a été faite de mettre en avant ses opinions. La directrice, après avoir consulté le Conseil d'administration de VOICE, a rencontré les consultants à deux reprises et a souligné l'importance de la Direction Générale de l'aide humanitaire pour l'aide humanitaire européenne et du partenariat avec les ONG comme groupe principal de partenaires. La discussion a aussi porté sur l'implication de la protection civile et des forces armées dans les interventions humanitaires,

les aspects opérationnels des ONG partenaires d'ECHO, le problème d'établissement d'un lien entre l'aide d'urgence, la réhabilitation et le développement, ainsi que les implications du CCP sur les ONG humanitaires.

3. Etude relative à l'établissement d'un Corps volontaire européen d'aide humanitaire

À la suite du tsunami et du renforcement des capacités de gestion des crises de l'Union européenne, ECHO a lancé une étude relative à la possible création d'un corps volontaire européen d'aide humanitaire (CVEAH). VOICE et ses membres, qui avaient déjà travaillé sur la question suite au projet de constitution européenne, ont mis en place un groupe de travail afin d'apporter leur contribution à cette étude.

Jusqu'en décembre 2005, le groupe de travail a été activement impliqué pendant tout le processus de consultation. Les membres ont rencontré le consultant en juillet, tout de suite après son premier briefing avec ECHO. Ils ont exprimé leurs inquiétudes quant à l'emploi de jeunes volontaires inexpérimentés dans les missions humanitaires complexes et même dangereuses. Le groupe de travail a aussi souligné la nécessité pour les volontaires d'être entraînés et professionnels, ainsi que la nécessité d'une définition du volontariat prenant en compte les différents modèles européens existants. Le groupe de travail a aussi attiré l'attention du consultant sur le fait qu'un possible CVEAH pourrait avoir un effet négatif sur le développement des capacités locales. Il a également fourni des contacts au consultant pour qu'il puisse effectuer une visite sur le terrain au Sri Lanka. Le groupe de travail a contribué par des commentaires au questionnaire envoyé par le consultant à toutes les ONG humanitaires, et a fait la promotion de l'enquête pour les membres du réseau. 25% des membres de VOICE ont contribué à ce questionnaire.

Au nom de ses membres, VOICE a écrit au MPE Nirj Deva soulignant l'importance de l'implication locale dans les secours après les catastrophes, plutôt qu'un envoi de volontaires européens dans la région touchée. Deux équipes de consultants de la Commission européenne, l'une effectuant une étude sur un Corps européen pour la Paix et l'autre impliquée dans une étude sur le renforcement de la protection civile volontaire, ont également contacté VOICE afin de s'informer sur la position du réseau. VOICE a souligné l'importance de la complémentarité entre les différentes mesures proposées par la Commission européenne.

4. Aide humanitaire après le tsunami

Etant donné l'ampleur du tsunami, il était naturel que nombre des activités de VOICE en 2005 soient liées au suivi des efforts de secours financés par la Commission européenne.

À la mi-janvier, VOICE et CONCORD (la Confédération européenne des ONG d'urgence et de développement) ont publié une lettre ouverte dans l'hebdomadaire européen « The European Voice ». Les deux réseaux ont mentionné un certain nombre de priorités et ont souligné que l'Union européenne – au sein la communauté internationale des donateurs – devait s'assurer que les promesses soient tenues conformément aux principes humanitaires et dans une perspective de développement.

VOICE a participé aux quatre réunions organisées par le MPE Nirj Deva au Parlement européen sur le secours pour les pays victimes du Tsunami. L'objectif général de ces réunions était de partager et de mettre en commun des idées sur la meilleure manière de subvenir aux besoins des régions frappées par le tsunami. La réunion a rassemblé des représentants de différents services de la Commission européenne, des ambassadeurs des pays touchés et des représentants d'ONG. VOICE et différentes organisations membres ont activement participé à ces réunions. Lors de la dernière réunion en octobre, VOICE a souligné les efforts entrepris par les ONG au niveau des évaluations de projet et des initiatives de qualité, en termes de redevabilité et de normes de qualité.

L'évènement public organisé par VOICE en mai 2005 dans le cadre de son Forum et de son Assemblée générale annuelle s'est concentré sur les changements dans le secteur humanitaire que le tsunami pourrait avoir provoqué. Trois orateurs de divers secteurs ont mis en place le cadre du débat : Mme Adolfini, chef d'équipe de « l'Examen des réponses humanitaires »

commissionné par l'ONU ; M. Eberwein, professeur à l'institut d'Etudes Politiques de Grenoble et M. Luff, coordinateur humanitaire principal d'Oxfam-UK. Le débat portait sur la nécessité de réformer le système humanitaire mondial, le rôle des médias, ainsi que la nécessité de ne pas oublier les autres crises humanitaires.

En juin, six mois après le tsunami, l'Union européenne et OCHA, un organe de l'ONU, ont établi un bilan de l'aide internationale fournie aux régions touchées lors d'une conférence organisée à Luxembourg par la Présidence Luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne. L'importance de la transparence et de la redevabilité était au centre des discussions, ainsi que d'autres questions telles que les futures actions et les enseignements. Cet événement à haut niveau était présidé par le Ministre pour le Développement et la coopération de l'action humanitaire du Luxembourg, Jean-Louis Schiltz. Le Commissaire à l'aide humanitaire, Louis Michel, et le directeur du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires, Jan Egeland, ainsi que les représentants britanniques à la prochaine présidence et la Croix Rouge y ont assisté. Kathrin Schick, la directrice de VOICE, a été invitée par la Présidence luxembourgeoise à l'UE à s'exprimer au nom du secteur des ONG. Son intervention s'est concentrée sur les efforts en cours entrepris par les ONG en vue d'améliorer la qualité et le professionnalisme dans l'acheminement de l'aide. Elle a aussi donné des exemples concrets de mécanismes de transparence et de redevabilité utilisés lorsque les ONG collectent des fonds.

L'été dernier, VOICE et CONCORD ont décidé de lancer une initiative commune pour mettre en avant la contribution du secteur des ONG européennes aux populations victimes du tsunami. Grâce au soutien financier de 18 organisations membres, ce projet a été mis en œuvre avec succès et un rapport intitulé « Tsunami: un an après. Intervention d'aide des ONG et les challenges à venir » rédigé par les ONG européennes a été publié et distribué.

En novembre 2005, à Bruxelles, les deux réseaux ont organisé une conférence présidée par Petra Pinzler, une journaliste du quotidien « Die Zeit ». Pendant la conférence, d'importants représentants d'ONG humanitaires et d'ONG de développement européennes, y compris des partenaires venant du sud, ont présenté les premiers enseignements qu'ils ont tirés de leurs interventions après le tsunami. Afin d'assurer une reprise durable dans les régions victimes du tsunami, les recommandations aux institutions européennes ont été présentées, faisant ainsi suite à la lettre ouverte publiée en janvier par VOICE et CONCORD. Quelque 80 participants ont assisté à la conférence, y compris des représentants de la Direction Générale de l'aide humanitaire de la Commission européenne, la Direction Générale des relations extérieures, le Parlement européen, des Etats membres, des ambassades des pays touchés et l'envoyé spécial du secrétaire générale de l'ONU pour la reconstruction après le tsunami. La presse européenne a couvert la conférence.

La conférence de novembre sur le tsunami organisée conjointement par VOICE et CONCORD a attiré l'attention de la presse européenne. Agence Europe, Katholische Nachrichten-Agentur (Catholic German News Agency), TERRA VIVA et la Radio nationale tchèque ont couvert l'évènement.

5. Suivi du développement de la gestion des crises de l'UE

Après le tsunami, l'UE et la Commission européenne se sont lancées dans plusieurs initiatives pour renforcer leur capacité de réponse aux crises. Le tsunami a également provoqué une implication sans précédent d'autres acteurs de l'UE, comme la protection civile et l'armée, dans les efforts de secours. Ces développements ont soulevé plusieurs questions sur la manière dont, à l'avenir, l'aide humanitaire européenne sera influencée par ces nouvelles tendances. Étant donné la complexité de ces questions, VOICE a aussi suivi l'évolution de la gestion de crises européennes relative à l'aide humanitaire, et son secrétariat est maintenant reconnu comme un expert en la matière ; expérience qu'il partage régulièrement avec ses membres. Une attention spéciale a aussi été portée aux références faites aux CVEAH (voir plus haut).

Dans sa lettre ouverte de janvier relative au tsunami et adressée aux décideurs européens, VOICE a attiré l'attention sur le fait qu'il était nécessaire que l'UE et ses Etats membres travaillent en distinguant clairement les capacités humanitaires civiles apolitiques et les efforts de gestion des crises politiques.

Lors de la dernière Assemblée générale de VOICE, M. Javier Nino Perez de la Direction Générale des relations extérieures a donné une présentation sur le mécanisme de réponse rapide et sur les rapports de gestion des crises civiles lors des interventions humanitaires. En novembre, les membres de VOICE et le secrétariat ont participé à la conférence de la Commission européenne « *Amélioration des capacités de gestion de crises civiles* », qui comprenait un atelier sur la sécurité des volontaires.

Afin de renforcer le dialogue avec les forces militaires de l'UE, les membres du Conseil de VOICE et le secrétariat ont activement participé aux débats lors de la troisième conférence sur la coopération Civil-militaire (CIMIC), organisée par le Conseil de l'Union européenne en octobre.

Afin de rester impliqué dans la gestion des crises, VOICE a maintenu des contacts avec d'autres parties prenantes pertinentes tel le Bureau européen de liaison pour la construction de la paix (EPLO), le Groupe de Politique Humanitaire (HPG), le Stimson Center, l'International Security and Information Service (ISIS) et la German Military Academy.

6. Suivi de la place des ONG

Au cours de l'année dernière, les institutions européennes et les médias ont montré un intérêt croissant pour la redevabilité et la transparence des ONG. En tant que réseau européen d'ONG humanitaires, VOICE, et en particulier son Conseil d'administration, a suivi les tendances qui pourraient affecter l'identité et la réputation des ONG. Tout au long de l'année, VOICE a suivi quelques-unes des déclarations publiques et des décisions relatives à la transparence des ONG humanitaires les plus pertinentes.

Le réseau a régulièrement informé ses membres de ces développements. Il a aussi décidé de donner pour thème à son bulletin d'information de novembre, *VOICE OUT LOUD*, les initiatives de qualité et de redevabilité dans le secteur des ONG humanitaires. Ce bulletin d'information a été largement distribué aux institutions européennes et autres participants. De plus, le rapport commun de VOICE et de CONCORD sur les interventions des ONG dans l'effort d'aide après le tsunami (voir plus haut) a étoffé la valeur ajoutée des ONG et a donné des exemples concrets de la manière dont les ONG ont dépensé les fonds collectés auprès du public. Les défis de tout le secteur humanitaire suite aux circonstances extraordinaires autour du tsunami ont aussi été compilés par écrit. Chaque fois que c'était pertinent, VOICE a attiré l'attention sur le fait que les ONG qui respectent les exigences du CCP d'ECHO, doivent se rapporter à toute une série de critères de qualité, de redevabilité et de transparence.

7. Suivi des fonds européens pour l'aide humanitaire

Au cours de l'année, VOICE, grâce au Watch Group du CCP, a surveillé l'influence que le règlement financier et les règles de mise en application de la Commission européenne ont eu sur les fonds destinés aux ONG (voir aussi chapitre 1). Les ONG ont attiré l'attention des institutions européennes sur le fait que le fardeau administratif que doivent supporter les ONG qui reçoivent des fonds de la Commission européenne est considérablement plus lourd et que les actuelles règles d'acquisition sont souvent irréelles lorsque les ONG sont confrontées à des conditions très difficiles sur le terrain.

VOICE a partagé ces inquiétudes avec certains membres du Parlement européen et le MPE Pierre Shapira du Comité de Développement du Parlement européen a soumis à la Commission une question écrite demandant que les questions sus-mentionnées soient clarifiées. Une réponse a été envoyée par le Commissaire Louis Michel, soulignant l'importance des efforts du réseau VOICE pour suivre et fournir des formations au CCP.

En juillet, VOICE a participé activement à une séance organisée par le Groupe des Verts au Parlement européen. Cet événement intitulé « *La Commission pourrait faire mieux* » comprenait la présentation de deux rapports sur les obstacles que les organisations de la société civile rencontrent lorsqu'elles posent leur candidature pour des fonds européens. L'un des rapports était produit par un groupe de réseaux d'ONG et comprenait un chapitre sur l'aide humanitaire.

En 2005, VOICE a étroitement suivi les décisions sur les fonds pour l'aide humanitaire de la Commission européenne pendant une année marquée par deux catastrophes naturelles importantes (le tsunami et le tremblement de terre au Pakistan). La réserve d'urgence de la Commission européenne a dû être utilisée à deux reprises pour assurer des fonds d'aide humanitaire suffisants. Cela a également confirmé l'importance du maintien de cet outil de la Commission européenne à l'avenir. Le processus de développement du budget 2006 d'ECHO a aussi été suivi de près.

Plus tard dans l'année, VOICE a gardé des contacts étroits avec ECHO afin d'évaluer les diverses implications qu'engendreraient les difficiles discussions du Conseil sur les perspectives financières pour 2007-2013. C'est le plan de dépense multi-annuel qui garantit un cadre financier pour les activités de l'Union européenne sur une période de plusieurs années. Il est devenu clair que les possibilités d'un accroissement du niveau de fonds pour l'aide humanitaire étaient réduites étant donné l'accord général conclu par les Etats membres de l'Union. Au cours du processus, VOICE a régulièrement informé ses membres et deux membres de VOICE au Royaume-Uni et en France ont respectivement écrit au Parlement européen et au Ministre français des Affaires Etrangères, soulignant la nécessité d'accroître les fonds et de «bétonner» la réserve d'urgence de la Commission européenne.

4. UN PARTENAIRE ACTIF AU SEIN DU SECTEUR HUMANITAIRE DANS SON ENSEMBLE

Étant donné la représentativité et l'expertise que le réseau a acquises sur les politiques européennes concernées, VOICE a joué un rôle au sein du secteur humanitaire dans son ensemble.

Le Conseil d'administration de VOICE a activement voyagé dans l'UE pour rencontrer les ONG membres, tandis que le secrétariat a renforcé sa communication externe avec la contribution active des membres. Le réseau a aussi collaboré avec plusieurs autres réseaux et plateformes et a établi des contacts avec l'ONU.

1. Visibilité de VOICE

En décembre 2005, VOICE a distribué une nouvelle édition de son bulletin d'information externe *VOICE OUT LOUD* aux décideurs de l'Union européenne et au secteur humanitaire dans son ensemble ainsi qu'à la conférence annuelle des partenaires d'ECHO, lors de laquelle 200 exemplaires ont été distribués.

Le bulletin d'information de VOICE vise à permettre aux institutions européennes et aux autres acteurs humanitaires pertinents de comprendre les réalités professionnelles des ONG humanitaires. Ce numéro du bulletin d'information traitait en particulier des initiatives de transparence et de redevabilité dans le secteur des ONG humanitaires. Un certain nombre d'organisations membres de VOICE ont partagé leurs opinions et leurs expériences sur cette question dans ces articles (voir plus haut). Grâce à leur participation active, elles ont participé à la visibilité et au positionnement de VOICE en tant que réseau humanitaire.

La visibilité de VOICE au sein du secteur humanitaire dans son ensemble s'est de plus en plus consolidée, tout au cours de l'année, grâce à des demandes d'interventions en public de la part de la directrice de VOICE lors d'événements et de conférences importants organisés par les principaux acteurs humanitaires à Bruxelles et dans l'Union européenne.

En 2005, la directrice de VOICE a été expressément invitée pour des présentations aux événements importants suivants :
briefing pour Terre des Hommes International, rencontre avec des membres allemands du parlement chez CONCORD, rencontre avec le Comité permanent inter-agences, le symposium sur la sécurité organisé par CONCORD et EPLO, la conférence sur le tsunami organisée par la Présidence Luxembourgeoise à l'UE, le symposium organisé par l'ONG allemande Agro Action sur le développement dans les crises urgentes et la conférence annuelle des partenaires d'ECHO.

VOICE a aussi activement essayé de sensibiliser les gens à l'aide humanitaire. Le Ministre belge pour le développement et la coopération a invité le réseau à participer à une conférence européenne sur la sensibilisation du public et le développement de l'éducation pour la solidarité nord-sud (mai). VOICE a aussi rencontré le Bureau de l'USAID pour les secours d'urgences en cas de catastrophes à l'étranger (OFDA/USAID) ainsi que le Ministère des Affaires Etrangères norvégien. Le réseau a également participé à une « Internship Fair » à Bruxelles (mars). VOICE a régulièrement répondu aux demandes d'information venant d'étudiants d'universités européennes principalement spécialisés en Affaires internationales. Le secrétariat a aussi accueilli deux étudiantes comme stagiaires.

Les personnes consultant les sites Internet d'ECHO, Reliefweb et ICVA, d'autres acteurs du secteur de l'aide humanitaire, ont pu y trouver un lien leur donnant un accès direct au site Internet de VOICE. VOICE a, de plus, maintenu des contacts informels avec les représentants des médias (the European Voice, Terra Viva)

2. Coopération avec CONCORD

En 2005, VOICE et CONCORD (Confédération européennes des ONG d'urgence et de développement) ont mis en place un groupe de travail commun afin d'examiner les domaines où la collaboration des deux réseaux a une valeur ajoutée pour leurs membres. Cette action a contribué aussi au renforcement de la coopération entre les réseaux.

Le groupe de travail commun a décidé de se concentrer sur l'enjeu thématique de l'implication des ONG dans le secours et la reconstruction dans les régions victimes du tsunami. Les membres du groupe ont choisi ce sujet car les sujets importants tels que la relation entre l'aide d'urgence, la réhabilitation et le développement (LRRD), la redevabilité et la transparence, et le rôle des ONG font partie des priorités de toutes les ONG, indépendamment du fait qu'elles se concentrent sur l'aide humanitaire et/ou sur l'aide au développement.

La valeur ajoutée de cette coopération thématique a permis d'établir un lien entre l'aide d'urgence et l'aide au développement, et de présenter des recommandations de politique commune à l'Union européenne, ainsi que d'adopter des positions communes face à la presse.

Le résultat concret de cette coopération entre les deux réseaux a été une déclaration commune en janvier 2005, et un rapport sur l'aide fournie suite au tsunami intitulé « Un an après », un communiqué de presse et une conférence (voir aussi plus haut).

3. Soutien à la Coalition d'évaluation du tsunami

En 2005, les donateurs, les agences onusiennes, des ONG et le mouvement de la Croix Rouge et du Croissant Rouge ont constitué un groupe informel appelé Coalition d'évaluation du Tsunami (TEC). Cette coalition vise à promouvoir une approche de secteur générale aux évaluations de la réponse au tsunami afin d'optimiser l'apprentissage au sein du secteur en général, et de développer un mécanisme de coordination de l'évaluation. VOICE soutient le TEC en faisant la promotion de son existence auprès de ses membres. Plus important encore, VOICE a invité ses organisations membres à contribuer au travail du TEC en fournissant des informations sur les activités d'évaluation en cours dans les régions victimes du tsunami, ce qui a aidé le TEC à mettre en place une « carte d'évaluation ». VOICE a aussi distribué son rapport sur le tsunami auprès des membres du TEC.

4. Rencontre avec le secteur des ONG en France

En octobre, VOICE a organisé une table ronde à Paris pour le secteur des ONG humanitaires en France. C'était la première fois que VOICE organisait un tel événement dans un Etat membre de l'Union européenne. Cette table ronde s'est concentrée sur « Les défis pour l'aide humanitaire européenne et les ONG ». Grâce à cette table ronde, le Conseil de VOICE (SCHA) a pu mieux comprendre les grandes priorités des partenaires français d'ECHO et des membres du réseau en particulier. Cette table ronde a aussi été l'occasion pour le réseau et pour VOICE de démontrer sa pertinence et de présenter ses activités.

Cet événement a été organisé en étroite collaboration avec Coordination SUD, la plate-forme française d'ONG de solidarité. Il a été accueilli par Médecins du Monde, un membre de VOICE et soutenu par ECHO. Le président de VOICE, M. Paul Grossrieder, et l'ancien chef d'unité d'ECHO 4, M. Michel Arrion, y ont également apporté leur contribution. Plus de 30 personnes représentant 16 organisations y ont participé.

5. Volontariat international

Avec le temps, VOICE a acquis une expertise dans le domaine des systèmes de volontariat à un niveau européen, notamment le Corps volontaire européen d'aide humanitaire (CVEAH), mais aussi le Corps civil européen de paix et d'autres organismes (voir plus haut). En septembre, VOICE a fait un discours lors de la conférence européenne sur le volontariat international. Cette conférence se tenait à Londres et était organisée par FORUM, un réseau d'organisations engagées dans le volontariat international et membre du réseau CONCORD. Cette conférence a été l'occasion pour VOICE de donner une mise à jour des informations relatives aux initiatives européennes de volontariat et aux implications possibles qu'elles pourraient avoir sur le secteur des ONG humanitaires.

6. Contacts avec les Nations Unies

VOICE a maintenu des contacts actifs avec l'ONU et ses agences sur les questions humanitaires. L'« Examen des réponses humanitaires » (HRR) commissionné par l'ONU à la fin 2004, était l'une des principales questions. Le HRR est une étude générale sur les capacités de réponses humanitaires. En avril, le secrétariat de VOICE, ainsi qu'un certain nombre des membres de VOICE ont assisté à la réunion du HRR à Genève où les ONG ont discuté plusieurs de leurs priorités avec l'équipe du HRR ; parmi ces priorités il y avait les inventaires, les évaluations des performances et la coordination et le déploiement. VOICE a aussi encouragé ses membres à participer activement à l'« Examen » en complétant le questionnaire spécialement écrit par les consultants.

VOICE a établi des contacts avec le Comité permanent inter-agences (IASC) qui réunit les principales agences onusiennes et trois des réseaux d'ONG humanitaires. En mars, pour la première fois, VOICE a été invité à une réunion du IASC. Cette réunion a permis au réseau de donner son avis sur les initiatives européennes prises pour renforcer les capacités de gestion des crises.

M. Bill Clinton, l'envoyé spécial de l'ONU pour la reconstruction après le tsunami, a remercié les ONG membres de VOICE pour leur soutien aux pays victimes du tsunami. M. Clinton a demandé aux ONG de soutenir les systèmes DAD (base de données d'assistance au développement), qui visent à suivre les résultats et les ressources de reconstruction après le tsunami. Au début du mois de novembre, le secrétariat de VOICE a aussi rencontré un représentant de ce Bureau de l'ONU. Ce représentant a assisté à la conférence sur le tsunami organisée communément par VOICE et CONCORD.

VOICE a aussi participé à des essais d'idées pour la nouvelle section du « Financial Tracking System » (FTS) de Reliefweb, l'un des sites Internet « onusiens » fournissant des informations humanitaires sur les urgences complexes et les catastrophes naturelles. Le but de cette section est de repérer les appels et les fonds de l'ONU mais aussi d'assurer un suivi du financement mondial des urgences humanitaires par les donateurs privés et publics. VOICE a émis un certain nombre de suggestions concernant la disposition et la convivialité de la section qui ont été intégrées au site internet.

5. DEVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL DU RESEAU

Lors de l'Assemblée générale annuelle de 2005, le réseau a élu un nouveau président, accueilli huit nouveaux membres, et approuvé un nouveau Plan stratégique exposant ses priorités pour la période 2005-2007.

1. Assemblée générale de VOICE (Forum)

Les 28 et 29 avril 2005, VOICE a tenu son Forum annuel qui se composait d'une table ronde et d'une assemblée générale. 73% des membres du réseau de VOICE (60 ONG sur 83) étaient représentés lors de l'Assemblée générale (AG). Huit ONG ont rejoint le réseau comme nouveaux membres. Le point d'orgue de l'AG a été l'élection d'un nouveau président de VOICE. Les membres ont aussi élu deux nouveaux membres pour le Conseil d'administration (SCHA) et ont réélu deux de ses membres déjà en fonction (voir plus bas).

En 2005, huit nouvelles organisations ont rejoint le réseau VOICE : ADRA Danemark, ADRA UK, FIDA International (Finlande), HealthNet International (Pays-Bas), Médecins du Monde (Belgique), Medicos del Mundo (Espagne), Médecins du Monde (Grèce), et Medicos do Mundo (Portugal).

Le réseau a adopté une résolution de politique générale qui prie les institutions européennes de respecter les principes humanitaires, souligne l'importance de l'accès et de la sécurité des acteurs humanitaires civils et le besoin de professionnels et d'acteurs expérimentés dans la réponse aux crises et la gestion des catastrophes. Le partenariat de VOICE et ECHO a été renforcé par une présentation faite par le directeur général d'ECHO, M. Antonio Cavaco, qui a estimé que le réseau était un « interlocuteur essentiel d'ECHO ».

Le Forum de 2005 a été particulièrement important puisque le réseau a adopté un nouveau Plan stratégique pour la période 2005-2007. Le réseau VOICE a modifié sa vision générale et sa mission qui sont formulées comme suit.

La **vision** générale de VOICE est de soulager la souffrance humaine dans les régions du monde les plus touchées en augmentant l'influence de l'aide humanitaire.

La **mission** de VOICE consiste à promouvoir l'intérêt de ses membres pour l'Union européenne, ainsi que la qualité et l'efficacité de leurs actions humanitaires:

- en encourageant et protégeant les principes humanitaires afin de soutenir les populations victimes de crises ;
- en fournissant une interface aux organisations humanitaires membres et aux institutions européennes pertinentes, y compris par des actions collectives tel que le plaidoyer et le lobbying;
- et en partageant les informations sur les meilleures pratiques et politiques dans le secteur humanitaire.

Ces **objectifs** indiquent la direction que le réseau à l'intention de suivre les trois prochaines années :

1. augmenter la pertinence du réseau VOICE envers ses membres en ce qui concerne la réalité opérationnelle, et accroître la « communauté de VOICE » parmi ses membres ;
2. renforcer l'autorité de VOICE vis-à-vis des Institutions européennes et du secteur humanitaire dans son ensemble en démontrant le rôle unique et la valeur ajoutée du réseau ;
3. s'engager activement dans le développement et la cohérence des politiques et des procédures humanitaires, en particulier à un niveau européen et comme priorités des ONG ;
4. maintenir l'indépendance financière de VOICE et renforcer ses ressources.

Le rôle de VOICE comme interface



L'Assemblée générale a aussi adopté le Programme de travail pour 2005, qui est complémentaire au Plan stratégique et indique les activités nécessaires pour atteindre les objectifs stratégiques.

Il est important de noter qu'en approuvant le plan stratégique, les membres de VOICE se sont également engagés à soutenir ces objectifs et les activités qui y sont liées.

2. Communication de VOICE

Le mensuel électronique, *VOICE FLASH*, est le principal moyen pro-actif de diffusion de l'information au sein du réseau. Il fournit aux membres de VOICE les dernières informations sur les questions d'aide humanitaire dans le cadre institutionnel de l'Europe, les activités du secrétariat de VOICE des dernières semaines et toute information pertinente ou initiative du secteur humanitaire (les membres de VOICE, l'ONU, la Croix Rouge, les réseaux de qualité, ...). Le secrétariat a reçu un retour extrêmement positif de ses membres quant au contenu et la régularité du Flash. En 2005, huit éditions du Flash ont été envoyées par mail à 180 adresses pour chaque édition.

Les membres ont aussi accès eu aux informations pertinentes grâce au site Internet de VOICE. Le site Internet de VOICE a régulièrement été mis à jour et les nouveaux documents de VOICE ont été mis en ligne.

Une attention toute particulière a été portée à l'amélioration de l'outil de communication extérieure, le bulletin d'information semestriel, *VOICE OUT LOUD*, en impliquant activement les membres dans sa rédaction. Le secrétariat a publié une nouvelle édition de son bulletin d'information extérieur qui vise à aider les institutions européennes et les personnes intéressées par le secteur humanitaire à comprendre les réalités professionnelles des ONG humanitaires.

Enfin, bien qu'une présence constante dans les médias ne soit pas la priorité stratégique de VOICE, le réseau a maintenu des contacts avec les médias spécialisés dans les matières européennes (European Voice, Terra Viva, etc), particulièrement pendant la conférence sur le tsunami organisée conjointement par VOICE et CONCORD, lorsque les deux réseaux ont fait un communiqué de presse (voir plus haut) et un document « questions-réponses » que les membres on pu utiliser dans leur travail.

6. LA STRUCTURE DE VOICE

1 – Le réseau de VOICE

Le réseau VOICE est constitué de quelques 90 ONG opérationnelles actives dans l'aide humanitaire dans le monde entier. VOICE est le seul réseau de ce type en Europe.

En 2005, VOICE a accueilli huit nouveaux membres, ce qui confirme la popularité du réseau. A la fin de l'année, VOICE comptait 92 organisations membres.

Ces membres représentent toute la diversité du secteur des ONG. Les cinq activités principales des membres de VOICE sont (par ordre d'importance) : la santé, le logement, la nourriture et l'alimentation, eau et l'hygiène et, les questions horizontales, les enfants et le LRRD. Les membres de VOICE proviennent de quinze états membres de l'UE (+ la Norvège et la Suisse). Plus de 95% d'entre eux sont partenaires d'ECHO.

Les membres de VOICE se consacrent à sauver des vies, à éviter la souffrance et à apporter un secours humanitaire rapide aux populations les plus vulnérables. Ils s'engagent à baser leur travail sur le droit humanitaire international et ses principes. Ils s'efforcent de suivre des Codes de Conduite et à établir des normes de qualité élevée de professionnalisme et de compétences. Chaque fois que c'est possible, les membres de VOICE tâchent d'adopter une approche incluant la participation à leurs interventions de leurs partenaires locaux. Ils cherchent également à établir un lien entre l'aide d'urgence, la réhabilitation et le développement afin d'assurer la durabilité de leurs interventions.

2. Le Conseil d'administration de VOICE

Le conseil d'administration de VOICE est appelé le Steering Committee for Humanitarian Aid (SCHA). Le SCHA s'assure que VOICE adhère à ses objectifs et ses règlements. Il décide des directives et des politiques principales à suivre. Il assure la redevabilité et une gestion adéquate. Les membres du SCHA apportent bénévolement leur expérience professionnelle et, en tant que tels, représentent une part importante des membres du réseau VOICE.

Lors de l'Assemblée générale (AG) de mai 2005, les membres de VOICE ont élu un nouveau président pour le réseau. M. Paul Grossrieder est l'ancien directeur général du Comité international de la Croix Rouge (CICR) et a une longue expérience du terrain. Il est titulaire d'un diplôme en théologie et d'un doctorat en politiques internationales. Il a, de plus, écrit nombre d'articles sur les affaires humanitaires. M. Grossrieder est Suisse.

L'AG a élu Anna Jefferys et Angelo Simonazzi comme nouveaux membres du SCHA et a réélu Jane Backhurst et Dominic Crowley pour un mandat supplémentaire de trois ans.

Fin 2005, le SCHA de VOICE était composé de Paul Grossrieder (président de VOICE), Jane Backhurst (World Vision), Dominic Crowley (Concern), Will De Wolf (Cordaid), Anna Jefferys (Save the Children UK), Rainer Lucht (Diakonie), Benoît Miribel (Action Contre la Faim), Jean Saslawsky (Médecins du monde) et Angelo Simonazzi (Handicap International).

Cecilie Bjørnskov-Johansen (Danchurchaid) a quitté le SCHA en juin pour effectuer une mission sur le terrain.

L'année dernière, le SCHA a commencé à rendre visite à plusieurs Etats Membres de l'UE afin d'en apprendre plus sur les intérêts de ses membres, de les sensibiliser aux questions de politique humanitaire européenne, d'engager des débats au sein de tout le secteur humanitaire, et de promouvoir activement le réseau. Le SCHA a aussi rencontré ECHO pour la réunion annuelle de dialogue stratégique. En tout, le SCHA s'est réuni six fois au cours de l'année dernière.

Le Bureau est l'organe exécutif du SCHA en charge des tâches administratives. Il garantit la redevabilité financière et légale de VOICE. Le Bureau est constitué de Paul Grossreider (président), Jean Saslawsky (trésorier), Will De Wolf (secrétaire) et de la directrice (non élue). Le Bureau s'est réuni quatre fois en 2005.

3. Le secrétariat de VOICE

Le secrétariat de VOICE se charge d'exécuter toutes les activités relatives au programme de travail annuel de VOICE, conformément aux objectifs stratégiques. Il se charge aussi de la gestion financière de l'association sous la surveillance et le contrôle général du SCHA de VOICE.

Le personnel de base du secrétariat de VOICE est constitué d'un directeur, d'un chargé de Communication et de plaidoyer et d'un administrateur.

Samantha Chaitkin et Asja Hadzmusic ont, toutes deux, quitté le réseau l'année dernière afin de relever de nouveaux challenges et de faire progresser leur carrière. Nous tenons à les remercier pour leur dévouement et leur engagement au réseau lors des trois dernières années.

Nous souhaitons la bienvenue à Gilles Van Moortel, nouveau responsable de Communication et de plaidoyer et à Kenan Hadzmusic, nouvel administrateur. Suite à l'approbation du projet de subvention « Grant Facility » Sonia Giannone a rejoint l'équipe en tant que coordinatrice de projet pour toute la durée du projet. Pendant l'année, l'équipe a aussi été soutenue par des stagiaires. Nous aimerions remercier Anne-Sophie Bonnet et Eglantine Suray pour le temps qu'elles nous ont accordé et pour leur aide bénévole à la réalisation du réseau.

Depuis le mois de juillet, le secrétariat de VOICE partage ses bureaux avec Norwegian Refugee Council-Europe, un membre de VOICE, qui a établi un nouveau bureau à Bruxelles.

4 – Finances

L'indépendance financière du réseau a toujours été de prime importance pour le réseau. La structure de base, ainsi que ses trois membres du personnel sont principalement financés grâce aux cotisations de ses membres. En 2005, le budget total des dépenses de base du secrétariat de VOICE était de 249 182€. 87% de ce montant provenant des cotisations des membres et 13% provenant d'autres sources.

Les dépenses supplémentaires générées par les activités de l'initiative commune de VOICE et CONCORD pour le tsunami ont été couvertes grâce aux généreuses contributions financières de membres de VOICE et de CONCORD.

7. LES MEMBRES DE VOICE EN 2005

Autriche

- CARE Österreich
- CARITAS Österreich
- Hilfswerk Austria
- SOS Kinderdorf International
- World Vision Österreich

Belgique

- CARITAS Secours International Belgium
- Handicap International Belgium
- OXFAM Solidarité – Solidariteit Belgium
- Médecins du Monde Belgium

Danemark

- ADRA Denmark
- ASF Dansk Folkehjælp
- Dansk CARITAS
- DanChurchAid – Folkekirkens Nødhjælp
- Danish Refugee Council – Dansk Flygtningehjælp
- Mission East – Mission Øst

Finlande

- FIDA International
- FinnChurchAid
- World Vision Finland

France

- ACF – Action Contre la Faim
- ACTED – Agence d'Aide à la Coopération Technique et au Développement
- CARE France
- CARITAS France (Secours Catholique)
- Handicap International France
- MDM – Médecins du Monde International
- Première Urgence
- Secours Populaire Français
- Solidarités
- Triangle "Génération Humanitaire"
- TSF – Télécoms sans Frontières

Allemagne

- ADRA – Adventist Development and Relief Agency Germany
- ASB – Arbeiter Samariter Bund Deutschland
- CARE Germany
- CARITAS Germany
- DWHH – GermanAgroAction
- Diakonie Emergency Aid – Diakonisches Werk der EKD
- Johanniter Unfall Hilfe Bundesgeschäftsstelle
- Malteser Hilfsdienst
- Medico International
- World Vision Germany

Grèce

- Médecins du Monde - Greece

Irlande

- CONCERN Worldwide
- Trocaire
- World Vision Ireland

Italie

- CARITAS Italia
- CESVI – Cooperazione e Sviluppo
- CISP – Comitato Internazionale per lo Sviluppo dei Popoli

Luxembourg

- CARITAS Luxembourg

Pays-Bas

- Cordaid
- CARE Nederland
- HealthNet – TPO
- ICCO
- NOVIB – Oxfam Netherlands
- World Vision Nederland
- ZOA Refugee Care

Norvège

- NPA – Norwegian People's Aid
- Norwegian Refugee Council (NRC)

Portugal

- AMI – Fundacao Assistencia Medica Internacional
- Medicos do Mundo - Portugal

Espagne

- Acción contra el Hambre
- ActionAid Alliance Spain – Ayuda en Acción
- CARITAS Spain
- Intermón-Oxfam
- Medicos del Mundo
- MPDL – Movimiento Por La Paz, El Desarme y la Libertad

Suède

- CARITAS Sverige
- Church of Sweden Aid – Lutherhjälpen
- IAS–International Aid Services Sweden
- PMU Interlife Sverige
- Star of Hope International

Suisse

- ACT– Action by Churches Together
- Lutheran World Federation
- MEDAIR

Royaume-Uni

- Action Against Hunger
- ActionAid
- ADRA UK
- CAFOD – Catholic Fund For Overseas Development
- CARE UK
- Christian Aid UK
- CORD
- Health Unlimited
- IRC UK – International Rescue Committee UK
- Mercy Corps Scotland
- Merlin
- Oxfam GB
- SCF – Save The Children Fund UK
- Tear Fund
- World Vision UK